TIMKEN

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification

Name of the substance or mixture (nom commercial) Timken GR219

Principales utilisations recommandées pour la substance ou le mélange

La graisse de lubrification.

Restrictions spécifiques à l'utilisation de la substance ou du mélange

Utilisation industrielle uniquement.

Informations sur le fabricant/importateur/distributeur

Fabricant

The Timken Company Nom de la societe

4500 Mount Pleasant Street NW **Adresse**

North Canton, OH 44720

États-Unis

(234) 262-3000 Téléphone

Site web

Personne à contacter **INFOTRAC** Numéro d'appel d'urgence 1-800-535-5053

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Dangers physiques Non classé.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 1 Dangers pour la santé

> Sensibilisation, peau Catégorie 1

Dangers pour Dangereux pour l'environnement aquatique,

l'environnement danger aigu

Catégorie 3

Catégorie 3

Dangereux pour l'environnement aquatique,

danger à long terme

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Symbole de danger(s)



Mention d'avertissement

Déclaration(s) de risque

Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque des lésions oculaires graves. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseil(s) de prudence

Prévention

Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas quitter le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Stockage

Élimination Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations

locales/régionales/nationales/internationales.

Autres dangers qui ne nécessitent pas une classification

Aucun connu.

Informations supplémentaires

Aucun(e)(s).

3. Composition/Renseignements sur les ingrédients

Mélange

Nom chimique commun ou nom technique	Numéro CAS	Concentration ou plage de concentrations
DODÉCYLBENZÈNESULFONATE DE CALCIUM	26264-06-2	9.5
1-Propène, 2-méthyl- sulfuré	68511-50-2	3
Naphthénate de Zinc	12001-85-3	1.9

Remarques sur la composition

Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage massique. Les composants non énumérés sont non-hazardous ou sont au-dessous des limites reoprtable.

4. Premiers secours

Premiers secours

Sortir au grand air. Contacter un médecin si les symptômes se développent ou persistent. Inhalation

Enlever immédiatement les vêtements souillés et laver la peau avec de l'eau et du savon. En cas Contact avec la peau

d'eczéma ou d'autres problèmes cutanés : consulter un médecin et apporter cette fiche.

Laver immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Les personnes portant Contact avec les yeux

des lentilles de contact doivent autant que possible les enlever. Rincer continuellement. Consulter

immédiatement un médecin.

Rincer la bouche. Consulter un médecin en cas de symptômes. Ingestion

Principaux symptômes/effets,

aigus et différés

Irritation sévère des yeux. Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision brouillée. Risque de lésions oculaires permanentes, y

compris cécité. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatite. Éruption cutanée.

Protection personnelle pour

les secouristes

Vérifier que le personnel médical est conscient des substances impliquées et prend les mesures de protection individuelles appropriées. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Assurer des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime sous Avis aux médecins observation Les symptômes peuvent se manifester à retardement.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction d'incendie

Moyens d'extinction appropriés

Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone (CO2).

Movens d'extinction inappropriés

En cas d'incendie ne pas utiliser de jet d'eau car celà dispersera le feu.

Dangers spécifiques dus au produit chimique

En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent être produits.

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie

Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

Mesures de protection à

prendre par les pompiers Méthodes particulières

d'intervention

Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

aux autres substances présentes.

Risques généraux d'incendie

Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

6. Mesures de contrôle contre les déversements et les fuites

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures à prendre par le personnel qui n'assure pas les services d'urgence

Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. Ne pas toucher les récipients endommagés ni la matière déversée à moins de porter les vêtements de protection appropriés.

Mesures à prendre par le personnel assurant les services d'urgence

Tenir à l'écart le personnel superflu. Assurer une ventilation adéquate. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. Avertir les autorités locales s'il est impossible de contenir des déversements significatifs. Porter les protections individuelles recommandées dans la section 8 de la FDS.

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Informer les cadres ou superviseurs concernés de tout rejet dans l'environnement. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éviter le rejet à l'égout et dans les environnements terrestres et les cours d'eau.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éviter que le produit arrive dans les égouts.

Déversements importants : Arrêter le débit de matière, si ceci est sans risque. Endiguer le matériau renversé si cela est possible. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements mineurs : Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Nettoyer à fond la surface pour éliminer toute contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour plus de détails sur l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter tout contact de cette substance avec les yeux. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection approprié. Éviter le rejet dans l'environnement. Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker dans un récipient fermé de manière étanche. Conserver à l'écart des matières incompatibles (voir la Section 10 de la FDS).

8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Suivre les procédures standard de surveillance.

Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.

Valeurs limites biologiques

Contrôles techniques appropriés

Il n'y a pas de limites d'exposition biologique pour ce ou ces ingrédients.

Assurer une bonne ventilation générale. Le taux de renouvellement d'air devrait être adapté aux conditions. Si c'est approprié, clôtures de processus d'utilisation, ventilation d'échappement locale, ou d'autres commandes de technologie pour maintenir les niveaux aéroportés au-dessous des limites recommandées d'exposition. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenez les niveaux aéroportés à un niveau acceptable. L'accès facile à l'eau abondante et à un dispositif de rinçage oculaire devra être garanti.

Mesures personnelles de protection

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux. Le port d'un masque facial est conseillé.

Protection de la peau

Protection des mains

Porter des gants appropriés et résistant aux produits chimiques.

Autre

Porter des vêtements appropriés résistant aux produits chimiques. L'emploi d'un tablier imperméable est recommandé.

Protection respiratoire Risques thermiques

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Porter des équipements de protection contre la chaleur, si nécessaire.

Mesures d'hygiène

Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect

État physique Solide. **Forme** Graisse Couleur Noir. Faible. Odeur

рН Point de fusion/point de Non disponible. Non disponible. Non disponible.

Point d'ébullition initial et

congélation

Seuil olfactif

Non disponible.

plage d'ébullition

Point d'éclair Sans objet. Taux d'évaporation Non disponible. Inflammabilité (solide, gaz) Non disponible.

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Limite d'explosivité

inférieure (%)

Non disponible.

Limite d'explosivité -

supérieure (%)

Non disponible.

Pression de vapeur Non disponible. Densité de vapeur Non disponible. Densité relative Non disponible.

Solubilité(s)

Insoluble dans l'eau. Solubilité (dans l'eau) Non disponible. Coefficient de partage:

n-octanol/eau

Température Non disponible.

d'auto-inflammabilité

Température de décomposition Non disponible. Viscosité Non disponible. Autres paramètres physiques et chimiques

Propriétés explosives Non explosif. Propriétés comburantes Non comburant.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, de stockage et de

transport.

Ce produit est stable dans des conditions normales. Stabilité chimique

Possibilité de réactions

dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

Conditions à éviter Contact avec des substances incompatibles.

Agents oxydants forts. Matières incompatibles

Produits de décomposition

dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

11. Propriétés toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation N'est pas présumé avoir des effets nocifs en cas d'inhalation.

Peut provoquer une allergie cutanée. Contact avec la peau Contact avec les yeux Provoque des lésions oculaires graves. Peut causer des gênes en cas d'ingestion. Ingestion

Irritation sévère des yeux. Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des **Symptômes**

rougeurs, des gonflements et une vision brouillée. Risque de lésions oculaires permanentes, y

compris cécité. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatite. Éruption cutanée.

Toxicité aiguë On ne s'attend pas à ce que ce produit présente une toxicité aiguë.

Composants **Espèce** Résultats d'essais

1-Propène, 2-méthyl- sulfuré (CAS 68511-50-2)

Aiguë Cutané

DL50

> 2000 mg/kg Lapin

Inhalation Vapeur

CL50 > 0.39 mg/l, 4 heures

Orale

DL50 Rat 5700 mg/kg

DODÉCYLBENZÈNESULFONATE DE CALCIUM (CAS 26264-06-2)

Aiguë

Orale

DL50 Rat 4000 mg/kg

Composants	Espèce	Résultats d'essais
------------	--------	--------------------

Naphthénate de Zinc (CAS 12001-85-3)

Aiguë **Orale**

DL50 Rat 4920 mg/kg

Irritation cutanée et corrosion

Un contact prolongé avec la peau peut entraîner une irritation temporaire.

Lésions oculaires

Provoque des lésions oculaires graves.

graves/irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation respiratoire N'est pas un sensibilisant respiratoire. Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules

Il n'existe aucune données indiquant que ce produit, ou tout composant présent à des taux supérieurs à 0,1%, soit mutagène ou génétoxique.

germinales

Non classé quant à la cancérogénicité pour l'homme.

Toxique pour la reproduction Toxicité spécifique pour

Cancérogénicité

Ce produit ne donne normalement pas lieu à des effets sur la reproduction ou le développement.

certains organes cibles exposition unique

Non classé.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition répétée

Non classé

Danger par aspiration

Ne constitue pas un danger par aspiration.

Autres informations Aucun(s) connu(s).

12. Informations écologiques

Écotoxicité	Nocif pour les	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.				
Composants		Espèce	Résultats d'essais			
Naphthénate de Zinc (CAS 12001-85-3)						
Aquatique						
Crustacé	CE50	Daphnia magna	4.6 mg/l, 48 heures			
Poisson	CL50	Perche-soleil bleue (Lepomis macrochirus)	1.53 mg/l, 96 heures			
		Truite arc-en-ciel (oncorhynchus mykiss) 1.1 mg/kg, 96 heures			
Persistance et dégradabilité	Aucune donn	Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité des composants du mélange.				
Potentiel de bioaccumulation	Aucune inforn	Aucune information disponible.				
Coefficient de partage octanol-eau (log Kow)	Non disponibl	Non disponible.				
Facteur de bioconcentration (FBC)	Non disponible.					
Mobilité dans le sol	Pas de donné	Pas de données disponibles pour ce produit				

Autres effets néfastes

Aucun autre effet indésirable sur l'environnement (par exemple appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de

réchauffement climatique) n'est attendu pour ce composant.

13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de suppression recommandées

Déchets résiduaires Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. Les doublures intérieures

ou récipients vides peuvent conserver des résidus de produit. N'éliminer cette matière et son récipient qu'en prenant toutes les précautions nécessaires (voir : Instructions relatives à

l'élimination).

Les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit. Respecter les avertissements de Emballage contaminé

l'étiquette même quand le récipient est vide. Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un

site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

Réglementations locales relatives à l'élimination

Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés en décharge agréée. Empêcher que cette substance ne s'écoule dans les égouts ou le réseau d'eau. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

14. Informations relatives au transport

Réglementations nationales

ANTT

Non réglementé comme une marchandise dangereuse.

Réglementations internationales

IATA

Non réglementé comme une marchandise dangereuse.

IMDG

Non réglementé comme une marchandise dangereuse.

Non établi.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au requeil IBC

15. Informations réglementaires

reglementation federale

Colombie. Substances réglementées (Resolution No. 009 sur 1987 nationally regulating the transport & use of substances in subparag. F) of article 20 of Law 30 sur 1986, modifié par)

N'est pas listé.

Réglementations internationales

Protocole de Montréal

Sans objet.

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

16. Autres informations

Informations importantes, yet not specifically related to the previous sections

Non disponible.

Légendes et abréviations

ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux).

ANTT: Agência Nacional de Transportes Terrestres (Agence brésilienne du transport terrestre).

CAS: Chemical Abstracts Service (Service des résumés analytiques de chimie).

CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.

IATA : International Air Transport Association (Association internationale du transport aérien). Recueil IBC : Recueil international des règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac.

IMDG: International Maritime Dangerous Goods (Code maritime international des marchandises

MARPOL : Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires. VLCT: Valeur limite d'exposition à court terme (STEL : Limite d'exposition à court terme).

VME : Valeur Moyenne d'Exposition (TWA : Time Weighted Average = Moyenne pondérée dans le temps).

Clause de non-responsabilité

The Timken Company ne peut en aucun cas prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations ou des produits d'autres fabricants associés à ses produits. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un stockage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. Les informations contenues dans cette fiche sont exactes dans l'état actuel des connaissances et reposent sur les données disponibles au moment de la préparation du document.